

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC DU PAS-DE-CALAIS (SDAASP)

Le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public du Pas-de-Calais

Rencontre régionale IREV 31 mai 2018 à Saint-Omer





Lien SDAASP / Politique de la ville CUA Réunion du 23 mai 2018

Déroulé

- Qu'est ce que le SDAASP
- > Retour sur la démarche d'élaboration dans le Pas-de-Calais
- > Les grands enseignements du diagnostic
- Le plan d'action, zoom sur les principaux engagements du Département





Qu'est-ce que le SDAASP?



Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public

- → prévu par la loi « NOTRe » (article 98),
- élaboré conjointement par le Département et la Préfecture avec les partenaires locaux,
- d'une durée de 6 ans,
- concerne toute la « chaîne de l'accessibilité »

Accès à l'information, au service, accès physique, à distance par la dématérialisation des procédures

- un schéma qui comprend :
 - Pour l'ensemble du département, un bilan de l'offre existante, une analyse des besoins de services de proximité et l'identification des territoires présentant un déficit d'accessibilité à ces services
 - Un programme d'actions d'une durée de six ans comportant des objectifs de renforcement de l'accessibilité des services au public et des mesures permettant d'atteindre ces objectifs
 - Un plan de développement de la mutualisation des services au public s'appliquant à l'ensemble du territoire départemental (article 100)

Les services au public sont « l'ensemble des services, publics et privés, nécessaires aux populations, répondant aux besoins des usagers et indispensables à la vie des territoires »

Source : Conseil économique, social et environnemental





Un schéma en 3 grandes parties

Les documents composant le SDAASP du Pas-de-Calais



SCHEMA DEPARTEMENTAL
D'AMELIORATION DE
L'ACCESSIBILITE DES SERVICES
AU PUBLIC DU PAS-DE-CALAIS

CAHIER STRATEGIQUE

Avec l'apposi du cabinet EDATER de dater

Près de chez vous, proche de tous

SCHEMA DEPARTEMENTAL
D'AMELIORATION DE
L'ACCESSIBILITE DES SERVICES
AU PUBLIC DU PAS-DE-CALAIS

CAHIER PLAN D'ACTIONS

Plan
d'actions

Avec Pappui du cabinet EDATEN
Près de chez vous, proche de tous

Atlas cartographique : https://goo.gl/IYBgJm

http://k6.re/0PTea

Diagnostic: https://goo.gl/LgZqWB

http://k6.re/vS4Ec





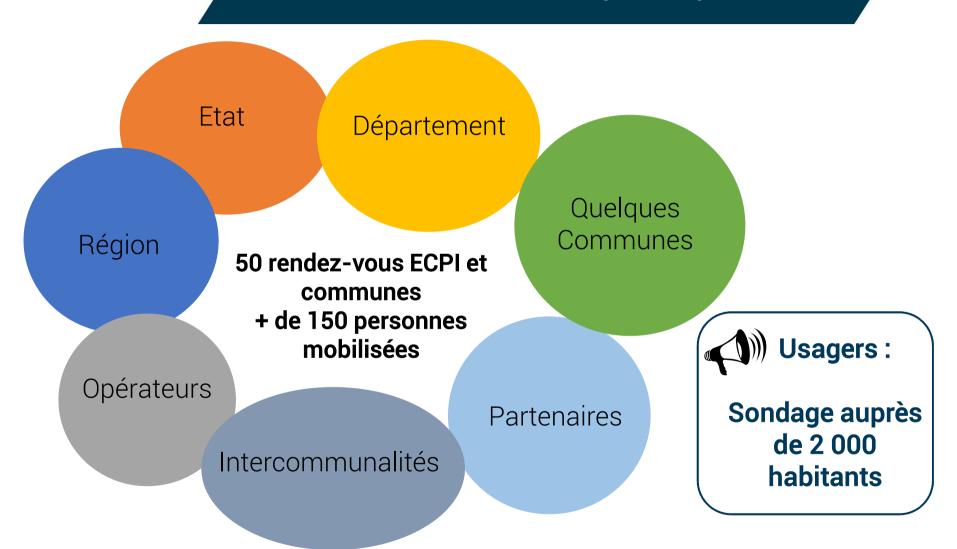
SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC DU PAS-DE-CALAIS (SDAASP)

La démarche d'élaboration dans le Pas-de-Calais





Comment a-t-il été réalisé : Une construction participative



Méthodologie phase de diagnostic

Approche thématique

• 10 services

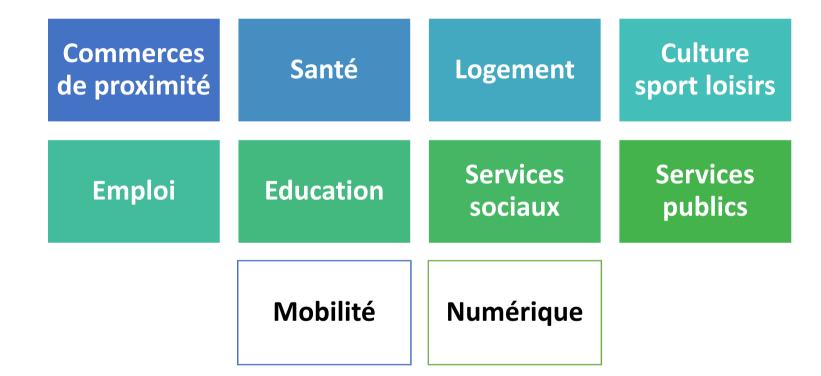
Approche territoriale

- Offre de services
- Besoins en services





Méthodologie : l'approche thématique





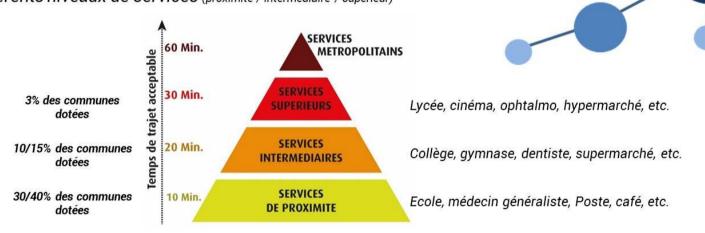


Méthodologie : l'approche territoriale L'offre de services

→ Identifier les pôles de services

Une apparition hiérarchisée des services

Fréquences d'apparition et temps d'accès moyens Différents niveaux de services (proximité / intermédiaire / supérieur)



Un phénomène de concentration de services

Une armature de pôles de services













Méthodologie: l'approche territoriale Les besoins en services

→ QUELS BESOINS / SPÉCIFICITÉS DE LA POPULATION & DES TERRITOIRES?

Quatre indicateurs clés (indicateurs composites):

- La répartition de la population et les dynamiques démographiques (densité, variation de la population...)
- 2 La structure par âge de la population (part des jeunes enfants, part des seniors, évolutions...)
- La structure sociale de la population (niveau de revenus, taux de chômage, part des familles monoparentales...)
- Le niveau de mobilité de la population (taux de motorisation, temps d'accès à la gare la plus proche...)





SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC DU PAS-DE-CALAIS (SDAASP)

Les grands enseignements du diagnostic





Résultats du sondage, échelle Pas-de-Calais

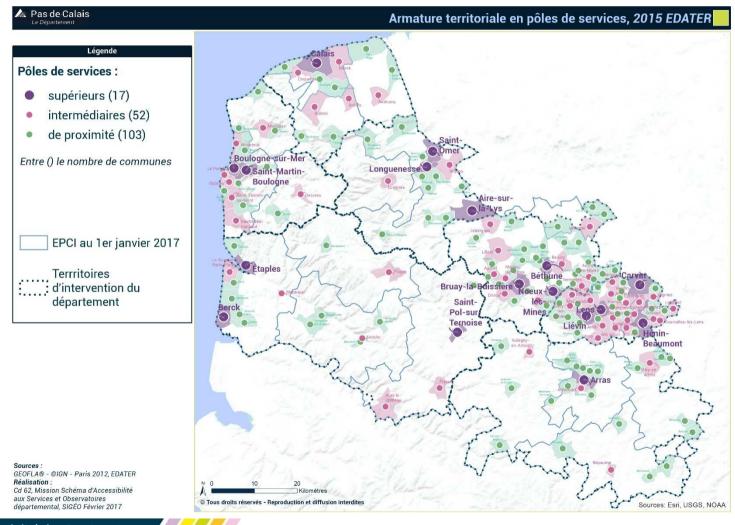
- Une qualité de vie satisfaisante et des services de proximité présents : les habitants du département se montrent satisfaits de vivre dans le Pas-de-Calais (pour plus de 9 habitants sur 10) et sont très majoritairement satisfaits de la qualité des services de proximité (pour plus de 8 habitants sur 10)
- Moins de 3 habitants sur 4 se déclarent satisfaits des **services numériques**, plaçant de fait ces services parmi les moins satisfaisants.
- Des hausses de la satisfaction sur les thèmes liés à la jeunesse, à l'éducation et au sport et à la culture
- Les **services de santé** et les prestations pour les personnes âgées et handicapées sont plus en retrait
- Les services liés à l'emploi sont ceux qui recueillent le plus d'avis négatifs (43%)





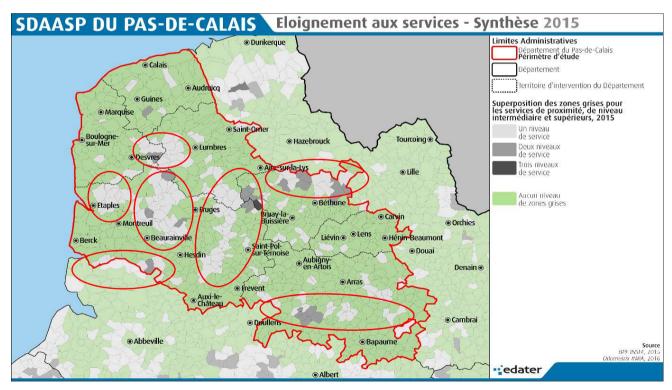
▶1er enseignement :

Une architecture départementale qui présente des pôles supérieurs, intermédiaires et de proximité à conforter





2e enseignement : L'accessibilité aux services dans le département est plus un enjeu d'adaptation des services aux besoins des habitants qu'un manque de services, à l'exception de certains secteurs ruraux ou quartiers prioritaires.

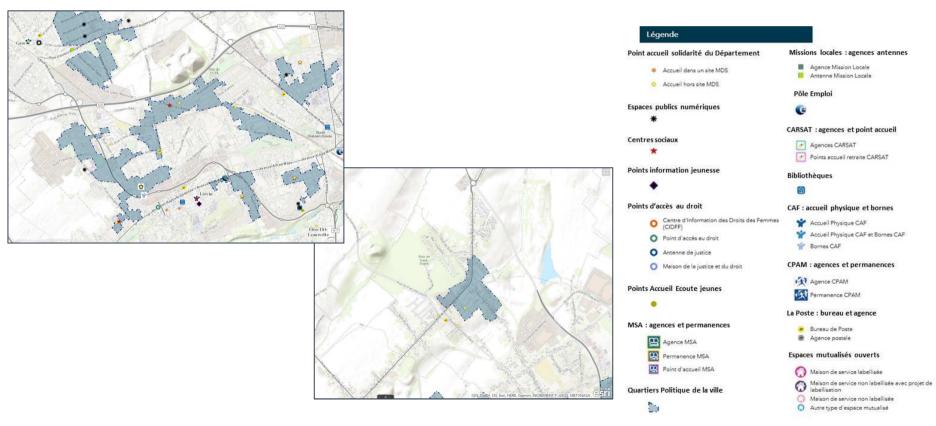


- Moins de zones grises (-audelà des seuils moyens d'accès-) que dans le reste de la région ou de la France
- Des espaces « moins bien dotés » plus particulièrement dans certains domaines :la santé, les services marchands de première nécessité, les services publics
- Objectif: intervenir dans ces secteurs (ruraux et quartiers prioritaires) et éviter que les zones grises s'étendent ou se multiplient



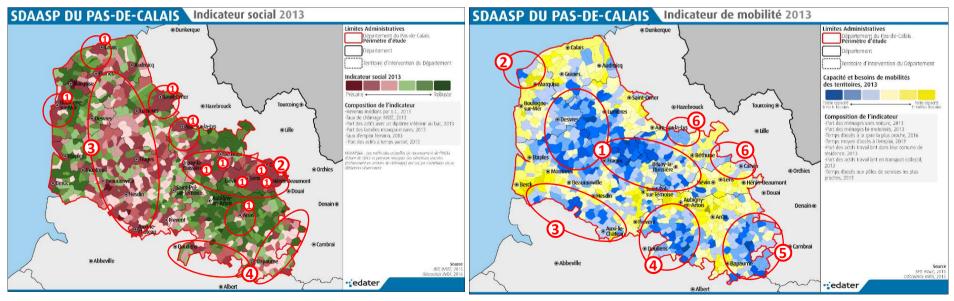


Zoom sur les QPV : des disparités territoriales concernant l'accès aux services publics et de solidarités dans les 64 QPV





- > 3º enseignement : les enjeux d'amélioration du service au public portent principalement sur la capacité d'adaptation de cette offre :
 - ☐ Adaptation face à une tendance à la dissociation des lieux de vie et des lieux de services
 - □ Adaptation à la fois aux enjeux de dynamiques démographiques, du vieillissement de la population dans certains secteurs et rajeunissement dans d'autres, ainsi qu'au profil social de la population
 - □ Adaptation aux capacités et besoins en mobilités





- → 4e enseignement Un besoin de coordination des stratégies des « producteurs de services publics et de solidarités »
- 5e enseignement: Une dématérialisation des services croissante à accompagner de médiation numérique
- 6e enseignement : Des enjeux forts autour de la mobilité : physique et autres freins à lever
- 7e enseignement : Des enjeux de structuration d'une offre culturelle, sportive et de loisirs diversifiée et visible
- 8e enseignement: Construire et tester les services et politiques publiques avec les usagershabitants-citoyens





SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC DU PAS-DE-CALAIS (SDAASP)

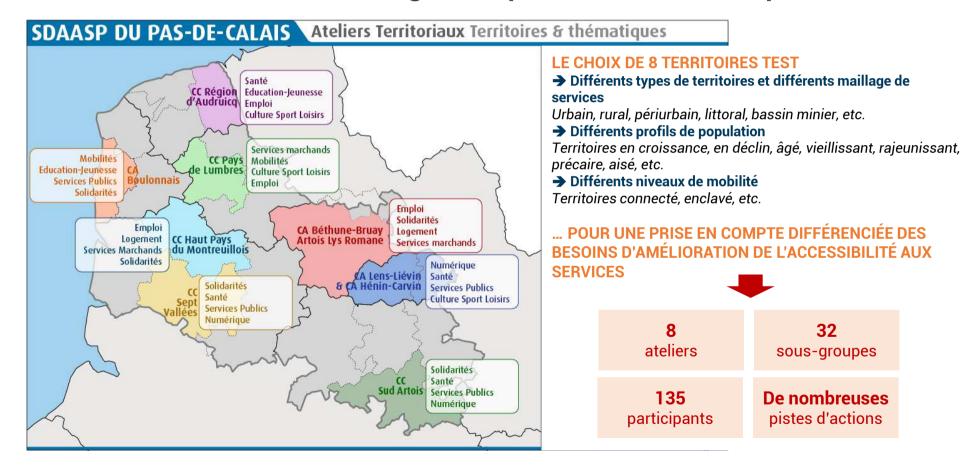
LE PLAN D'ACTION





Un processus partenarial de coconstruction du plan d'action

8 ateliers territoriaux organisés pour co-construire le plan d'action







Un processus partenarial de coconstruction du plan d'action

- 5 ateliers thématiques organisés lors du 3^{ème} Comité des Partenaires du SDAASP
- 10 rencontres thématiques avec les partenaires opérateurs de services
- 3 rencontres avec des groupes d'usagers :
 - Atelier « accès aux droits »
 - Atelier « numérique »
 - Atelier « sport loisirs »





Le plan d'action du SDAASP

Un cadre stratégique structuré en 7 axes, décomposés en 47 fiches actions

- Garantir un accès numérique pour tous
- 2 Favoriser la mobilité de tous les usagers du Pas-de-Calais
- Permettre un accès aux services publics et de solidarités pour tous sur l'ensemble du territoire
- Maintenir, développer et coordonner la présence des services de santé sur l'ensemble des territoires
- Assurer à tous les jeunes du Pas-de-Calais une facilité d'accès et une continuité dans leur parcours d'enseignement
- Structurer une offre culturelle, sportive et de loisirs diversifiée et visible
- Soutenir et adapter les services marchands de proximité dans les zones déficitaires





Les principaux engagements du Département au titre des solidarités humaines et territoriales



Services publics et solidarités :

Observer l'évolution des services publics sur les territoires : Partager les stratégies de présences territoriales entre opérateurs, les expériences menées en matière de dématérialisation des services, d'accueil du public... Mettre en place un Observatoire des services publics pour une observation continue et dynamique de l'offre de services publics.

- Espaces mutualisés de services au public : Création d'un nouveau fonds de soutien départemental pour accompagner en investissement les projets d'espaces multiservices structurants fixes et itinérants (de type MSAP, tiers-lieux...) en secteur rural (FARDA) et dans les quartiers prioritaires ; inciter à la création d'une fédération à échelle départementale, pour développer des actions de formation, améliorer la visibilité de l'offre pour les usagers...
- 1er accueil : une plateforme dématérialisée de partage d'informations pour les agents en charge de l'accueil ou de l'accompagnement social pour orienter les habitants : « Wikisol 62» (Pacte des Solidarités et du Développement Social)...



Mobilité:

Poursuivre le développement d'actions concrètes d'accompagnement à la mobilité qui permettent de promouvoir l'usage des transports en commun par tous.



Numérique :

Téléphonie mobile : la connaissance et l'utilisation de la plateforme d'identification des problèmes de réseau par le public et les élus locaux.

Accès à la fibre et très haut débit : le raccordement anticipé de certaines communes qui ont ou vont accueillir des équipements de types Maison de Services au Publics ou Maisons de Santé.

Prendre en compte les actions de **l'inclusion numérique**, de médiation et d'accompagnement aux démarches en ligne...





Les principaux engagements du Département au titre des solidarités humaines et territoriales

Santé:

Approche partenariale et « multicanaux » :

apporter une solution la plus pertinente au regard de la situation territoriale.

Réfléchir avec l'ARS à l'organisation de **permanences ponctuelles de médecins** en lien avec les dispositifs de permanences de soins ambulatoires.

Compléter l'approche territoriale par une **entrée par type de publics**, en fonction des compétences de chacun. Pour le Département : par exemple les enfants et familles par le biais de la PMI, l'aide aux aidants...

Éducation:

Accompagner les EPCI qui le souhaitent pour réaliser une étude prospective sur l'offre scolaire du 1er degré. Engager une réflexion collective sur le maillage de l'offre de services.

Une vigilance sur les problématiques d'orientation scolaire et de décrochage scolaire



Culture sport loisirs:

Culture : partager les enjeux de coordination, médiation, maillage de l'offre, soutien des acteurs locaux etc.

Lien entre **culture et numérique** : réalisation de la bibliothèque numérique portée par le Département pour promouvoir une offre en ligne de près de 10 millions de documents.

Sport : développement d'une offre de sportnature. Exemple : guide à l'attention des organisateurs de manifestations sportives de pleine nature.



Services marchands:

Armature urbaine (pôles de proximité, intermédiaire et supérieur) : élargir la liste des **bourgs-centres** qui bénéficient du soutien du Département pour des projets de redynamisation des centres-villes (aménagement cœur de ville, halle couverte, ...).

Schéma d'Amélioration de l'Accessibilité des Services Au Public du Pas-de-Calais

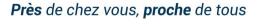




SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC DU PAS-DE-CALAIS (SDAASP)

Merci de votre attention

